

Synthèse du groupe technique “forêt” GéoBourgogne / DRAAF Bourgogne

14 avril 2015

[Liste des présents](#)

Etat des lieux de la BD Forêt

La BD Forêt est disponible en V2 uniquement sur les départements de la Nièvre et de l'Yonne. Tous les autres départements ne sont couverts que par la BD Forêt V1.

Malgré son taux de boisement supérieur à celui de la Bourgogne, tous les départements de la Franche-Comté ne sont couverts que par la BD Forêt V1.

[lien vers diaporama IGN](#)

Parmi les acteurs présents, deux utilisations se distinguent : d'un côté ceux qui ont acquis la base et font quelques analyses avec les données qu'elle contient, de l'autre côté ceux qui font uniquement de la visualisation sur internet (sites de l'IGN ou du Géoportail).

Globalement, et excepté par le CRPF, cette base est peu utilisée.

Les remarques sur le produit sont les suivantes :

- la nomenclature n'est pas assez précise ce qui entraîne une sous-exploitation de la base,
- il est difficile de comparer de manière simple la V1 et la V2,
- il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des logiciels SIG afin de pouvoir utiliser les données.

Le représentant du Parc Naturel Régional du Morvan fait part de son fort intérêt à pouvoir disposer de ce produit pour savoir notamment comment évolue la forêt dans le parc.

L'IGN indique d'une part que le niveau régional semble être le bon niveau pour acquérir la BD Forêt, d'autre part qu'il est essentiel de prendre connaissance du contenu de cette base au travers des métadonnées pour savoir comment l'utiliser.

Comparaison des méthodes d'analyse des images satellites : retours d'expériences

Selon leurs besoins, certains acteurs se sont penchés sur la détection des coupes rases et des reboisements au moyen d'études faites à partir d'images satellites. Pour l'administration, il s'agit de voir si parmi les coupes détectées certaines sont illégales, mais aussi de mieux appréhender les proportions de coupes feuillus / résineux.

Pour le PNRM et le CRPF, il est important de connaître l'évolution du reboisement après coupe et savoir comment accompagner les propriétaires dans ces reboisements.

[lien vers le diaporama DRAAF](#)

[lien vers le diaporama PNRM](#)

[lien vers le diaporama CRPF](#)

Les données de l'université du Mariland présentées par le CRPF peuvent permettre une chronologie entre 2 années consécutives, ce qui pourrait supposer l'étude d'une vision macro sur la région.

L'IGN indique qu'ayant déjà des agents qui se déplacent et observent le terrain, il leur serait possible de faire une expertise entre les résultats d'images et les relevés terrain.

Données forestières partagées et à partager :

Jusqu'à présent peu de données concernant la forêt ont été déposées sur le portail GéoBourgogne. L'ONF y dépose les siennes via un système de flux.

[lien vers diaporama GéoBourgogne](#)

Cette plateforme permet de visualiser et accéder aux données. Pour la thématique de cette journée, il est opportun de voir ce qui est être partagé en Bourgogne. Un tour de table est fait afin de voir quelles sont les attentes de chacun, quelles sont les données que chaque acteur peut partager et quelles sont celles dont il a besoin?

Il en ressort les informations ou questions suivantes:

- la centralisation des données sur la forêt à un seul endroit est intéressante,
- certains services devront rendre leurs données accessibles au grand public mais ne savent pas encore quel portail sera utilisé, d'autres ont déjà leur propre portail et ne savent pas comment le lier à GéoBourgogne,
- le problème de la confidentialité se pose pour certaines données sensibles et pour d'autres qui sont individuelles ou non anonymisées.
- la mise à jour des données semble être indispensable à leur mise en ligne,
- certains acteurs se sentent peu producteurs mais plutôt consommateurs de données,
- quelles sont les données utiles, pour quoi faire ?

[lien vers diaporama inspire/ foret](#)

il est proposé que le site de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières) soit en lien avec GéoBourgogne dans la mesure où il possède les données sur les chartes forestières de territoire.

Annuaire des entreprises forestières :

Jusqu'il y a peu, le CRPF et Aprovalbois tenaient chacun un annuaire. Le CRPF a arrêté les mises à jour en raison des temps trop longs de vérification des informations.

Aprovalbois dispose d'un fichier de 1600 entreprises de la filière bois, dont 300 ont des activités bien caractérisées. L'objectif est de pouvoir transformer ce fichier en base de données puis de mettre en ligne les informations des entreprises qui l'ont autorisé. La géolocalisation sera possible par le code INSEE uniquement.

Plusieurs difficultés sont à noter :

- ne seront en ligne que les seules entreprises qui ont donné leur accord, c'est à dire 300 entreprises à ce jour, ce qui est un peu réducteur par rapport aux 1600 de la liste d'Aprovalbois,

- cette liste contient les entreprises localisées en Bourgogne et pas les entreprises qui travaillent en Bourgogne.

Cette base de données est lourde à maintenir, il y a donc intérêt à mutualiser pour disposer d'un annuaire unique le plus complet et le plus à jour possible.

Il est signalé que le CIPREF (Centre d'Information et de Promotion des Entreprises Forestières) a des informations complémentaires sur ce sujet.

La DRAAF a soutenu financièrement Aprovalbois pour la constitution de cet annuaire mais ne participe pas à sa mise à jour. Actuellement, Aprovalbois recherche un prestataire et un financement pour poursuivre son travail.

Il est confirmé qu'Aprovalbois sera le porteur de l'annuaire des entreprises forestières à terme.

La Franche-Comté a déjà fait un travail sur ce sujet. C'est l'ADIB (Association Régionale pour le Développement de la Forêt et des Industries du Bois en Franche-Comté) qui s'occupe du projet.

Présentation d'EMOBOIS par le FCBA :

L'objectif de cette plateforme est de permettre et d'automatiser l'échange d'informations entre entreprises forestières.

Le standard d'échange est papiNet (standard XML spécifique aux industries du papier et des produits forestiers). Les entreprises ont un identifiant IANA unique mondial.

Le déploiement de cette plateforme a commencé, son fonctionnement est basé sur un abonnement.

Le module carto n'est pas encore disponible, pourtant il serait nécessaire, notamment pour faire le lien avec la desserte forestière.

[lien vers le diaporama du FCBA](#)

Dessertes Forestières :

Le CRPF a réalisé un gros travail sur les données de Bourgogne comprenant 2 types d'informations : les documents de gestion rurale et les dessertes forestières. Ces dernières données viennent d'être nationalisées par le CNPF.

La couche de dessertes forestières est élaborée à partir de levés terrain auxquels s'ajoutent des informations venant des partenaires, ONF y compris. Elle sert d'une part aux schémas des routes du bois et à la détermination des voies stratégiques, d'autre part à la production de chiffres sur l'accessibilité et à l'estimation du niveau d'équipement restant à réaliser.

Les données sont calées sur la BD carto de l'IGN. Elles comprennent : les places de dépôts, les voies communales d'intérêt forestier, les routes de transport de bois ronds dans la Nièvre. La table attributaire est très simple et harmonisée au niveau national. L'idée est de permettre aux opérateurs terrain de faire leur saisie directement sur place au travers d'un outil mobile.

Le tracé des dessertes a été fait au départ par digitalisation puis par levé GPS. Le calage sur la BD Carto fait ressortir quelques défauts de tracé et de types de route, à rectifier. L'idée

serait maintenant de se caler sur la BD topo de l'IGN, plus précise, mais il s'agit d'un gros travail impossible à faire sans financement complémentaire.

[lien vers le diaporama CRPF](#)

Il existe un projet équivalent pour les places de dépôts.

L'IGN a travaillé sur la faisabilité d'une base de données nationale des dessertes forestières, avec le FCBA, animateur du groupe de travail national.

[Lien vers le diaporama de l'IGN sur les dessertes forestières](#)

Une expérimentation a eu lieu en Lorraine. Ce travail a été présenté au comité forêt bois qui a demandé une étude de marché afin améliorer la connaissance des besoins de la filière amont et réfléchir à un modèle économique. Cette étude a été rendue au comité en janvier 2015.

Le contexte montre qu'il existe beaucoup de démarches régionales.

Pour l'IGN, ce projet doit vivre en mode collaboratif, avec des partenariats et l'intégration de données déjà existantes. Il faut avoir une vision de mise à jour en continu et de mutualisation de moyens pour garantir la pérennité du projet.

Le fait que l'outil ne soit pas mobile et ne permette pas de faire des levés en direct sur le terrain est un frein majeur à son développement. Les outils utilisés actuellement pour la carto sont le Géoportail, des copies d'écran et des plans faxés avec annotations.

Les services attendus de cet outil sont : un outil simple d'utilisation, mobile, qui permette la superposition de plusieurs couches, la saisie de données sur le terrain, l'impression en pdf...

Les plateformes régionales, les organismes institutionnels et le CNPF, les entreprises avec ou sans SIG pourraient collaborer à ce projet.

A l'avenir, cet outil pourrait intégrer de nouvelles fonctionnalités telles que des calculs d'itinéraires. Dans l'immédiat, il y a un gros travail d'appariement des données partenaires pour les rendre compatibles avec les bases de données de l'IGN, ce qui nécessite un lourd investissement.

Ce projet est concrètement en panne de financement et le MAAF ne peut pas y apporter de contribution financière. Pourtant ces données sont déterminantes pour la compétitivité des entreprises et sont de priorité régionale mais aussi nationale.

Conclusion

Beaucoup de choses peuvent être faites avec un SIG, toutefois les acteurs présents s'interrogent le profil des utilisateurs de ce futur SIG, sur la nature des données à partager, sur son utilisation : un SIG pour quoi faire ?

Il y a beaucoup de perspectives de travail et il serait intéressant de poursuivre cette réunion par des actions plus concrètes abordant des thèmes forestiers précis. D'autres données que celles qui ont été présentées lors de cette réunion peuvent être concernées : le bois énergie, les plateformes, les zonages écologiques.

La plateforme GéoBourgogne est au niveau régional le point de convergence et le lien entre tous les acteurs. C'est une plateforme généraliste qui centralise les données brutes mais n'intervient pas sur leur analyse.

La mise en ligne d'une thématique forêt utilisable intuitivement serait un plus.